

AVIS DE CLÔTURE DE CONCERTATION

**BRUGES
PAE Ausone**

Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le Programme d'Aménagement d'Ensemble du secteur Ausone sur la commune de Bruges.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet à la mairie de Bruges (Hôtel de Ville, 87 avenue Charles de Gaulle 33520 Bruges), au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole (6-8 avenue des Satellites - Immeuble A 331875 Le Haillan), ainsi que sur le site internet <http://www.participation.bordeaux-metropole.fr> (rubrique : Projets Locaux / Bruges Ausone) à compter du vendredi 21 octobre 2016 à 12h00.

Le président de Bordeaux Métropole.